

DÉPARTEMENT DU VAR

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE CHATEAUVERT



DOCUMENT N° 5.2 :
SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

POS approuvé par DCM du 07 septembre 1986

Mise en révision du POS en PLU arrêté par DCM du 27 mars 2002
PLU arrêté par DCM du : 11 février 2008
PLU approuvé par DCM du : 18 septembre 2009



Urbanisme
Aménagement
Paysage
Environnement
Développement

131 place de la liberté
83 000 TOULON

Tél. : 04.94.93.58.17
Fax : 04.94.09.20.34

Email : begeat@wanadoo.fr
Site Internet : www.begeat.fr

CODE	A1
DESIGNATION	BOIS ET FORETS
OBJET	Servitudes de protection des forêts soumises au régime forestier et instituées en application des articles L.151.1 à L.151.6, L.342.2 et R.151.1 à R.151.5 du Code Forestier.
CORRESPONDANT	<i>Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt</i> <i>Place Noël Blache B.P.122</i> <i>83.071 TOULON</i> <i>Monsieur le Chef du Centre de l'Office National des Forêts</i> <i>Le France Entrée E 44 avenue du Général Noguès</i> <i>83.000 TOULON</i>
ZONE CONCERNEE	Forêt communale de BRAS Forêt communale de PONTEVES

CODE	A5
DESIGNATION	CANALISATIONS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT
OBJET	Zones où ont été instituées, en application de la loi n°62.904 du 4 août 1962 et du décret n°64.158 du 15 février 1964, les servitudes attachées aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.
CORRESPONDANT	<i>Monsieur le Directeur de la société du Canal de Provence et d'aménagement de la région Provençale</i> <i>B.P.100 Le Tholonet</i> <i>13.603 AIX EN PROVENCE CEDEX</i> <i>Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt</i> <i>Place Noël Blache B.P.122</i> <i>83.071 TOULON</i>
ZONE CONCERNEE	Canalisations publiques du réseau de distribution d'eau potable et d'assainissement.

CODE	AS1
DESIGNATION	CONSERVATION DES EAUX
OBJET	Servitudes attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu de l'article L.20 du code de la santé publique et du décret n°61.859 du 1er août 1961, modifié par le décret n°67.1093 du 15 décembre 1967, pris pour son application. Servitudes attachées à la protection des eaux minérales instituées en application des articles L.736 et suivants du code de la santé publique.
CORRESPONDANT	<i>Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales</i> <i>Avenue Lazare Carnot</i> <i>83.072 TOULON</i>
ZONE CONCERNEE	Périmètres de protection du forage de CHATEAUVERT <i>Arrêté Préfectoral du 21/12/2000</i>

CODE	I4a
DESIGNATION	ELECTRICITE
OBJET	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques, Loi du 15 juin 1906, article 12, modifiée par les lois du 19 juillet 1922 , du 13 juillet 1925 (art298) et du 4 juillet 1935, les décrets des 27 décembre 1925, 17 juin et 12 novembre 1938 et le décret n°67,885 du 6 octobre 1967.
CORRESPONDANT	<i>Monsieur le Directeur Régional de l'Industrie et de la Recherche et de l'Environnement Subdivision de Toulon 1041 avenue de Draguignan Z.I. Toulon Est B.P.337 83.077 TOULON CEDEX 9</i> <i>Réseau Transport Électricité - Service E.D.F. Groupe d'Exploitation Transport Méditerranée Z.A.C. des Chabauds 13.320 BOUC BEL AIR</i>
ZONE CONCERNEE	Réseaux de distribution publique M.T. et B.T. <i>E.D.F. Subdivision de Brignoles 17 Boulevard du Maréchal Foch B.P.150 83.170 BRIGNOLES</i>

CODE	INT1
DESIGNATION	CIMETIERES
OBJET	Servitudes relatives aux cimetières instituées par les articles L.361.1 et L.361.4 du code des communes.
CORRESPONDANT	<i>Préfecture du Var Bd. du 112ème R.I. 83.070 TOULON CEDEX</i>
ZONE CONCERNEE	Cimetière communal de CHATEAUVERT <i>Mairie de CHATEAUVERT 83.670 CHATEAUVERT</i>

CODE	PT3
DESIGNATION	TELECOMMUNICATIONS
OBJET	Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications instituées en application de l'article L.48(alinéa 20 du code des postes et télécommunications.
CORRESPONDANT	<i>Direction Régionale de France Telecom Immeuble "Vecteur" 107 boulevard Henri Fabre B.P.114 83.071 TOULON CEDEX</i>
ZONE CONCERNEE	Câble souterrain de télécommunication n°380 BARJOLS-BRIGNOLES <i>arrêté préfectoral du 11/10/1974</i>